POSE DES SOLS PVC

Pose collée du sol en lés (Sarlon habitat 2s3 et Novibat 2s3)

■ 1. Implantation

Sens de pose

Tenir compte des portes et des fenêtres. En effet, il est souhaitable que le trafic se fasse dans le sens des lés, souvent longueur de la pièce, comme il est souhaitable que la lumière se diffuse dans le sens des lés. Si le choix est à faire entre lumière et trafic, on privilégiera toujours le trafic.

Pour un coloris donné, une fabrication, et une seule, doit être utilisée dans un même local.

Les rouleaux seront mis en œuvre par numéro consécutif.

Les lés de 200 cm de largeur seront posés en sens alterné et ce suivant l'ordre des débits (sauf pour le linoléum indication contraire pour certains dessins). Les coupes devront également respecter ce principe, le joint étant assuré avec une lisière de lé.

Tracé

Les joints entre lés doivent, dans la mesure du possible, être placés en dehors des zones de trafic prévisibles (par exemple, ne pas prévoir de joint face à une porte...).

Dans le cas de locaux à géométrie complexe, le tracé d'une ligne de départ peut s'imposer.

Départ de mise en œuvre

La température minimale du local et du support doit être de 10°C pour le PVC et 15°C pour le linoléum.

Les débits seront réalisés en laissant suffisamment de matière aux extrémités pour réaliser la pose et les arasements ultérieurs. Le démarrage de la pose se fera donc par un lé entier et en général parallèlement au grand côté du local. Chaque lé suivant sera disposé parallèlement par superposition d'environ 3 cm en évitant tous plis ou ondulations sur les lés.

Le joint est réalisé par tranchage des deux lisières superposées pour les revêtements plus faciles à couper ; pour les autres, dont la coupe est plus difficile, découper une lisière de 2 à 3 cm avec un coupe-bande puis superposer le lé précédent sur 2 à 3 cm et couper le second lé en utilisant le premier comme guide.

2. Encollage

On replie les lés sur la moitié de leur longueur et on trace une ligne afin de matérialiser le départ de l'encollage et d'éviter une superposition de colle qui resterait visible après la pose.

Avant tout encollage, balayer ou aspirer soigneusement les surfaces à encoller : support et dos du revêtement.

- se référer aux colles préconisées par le fabricant et à la quantité spécifiée, (voir tableau p. 29), ne pas utiliser de colle Néoprène,
- utiliser une spatule crantée fine adaptée et respecter le temps de gommage,
- ne pas afficher le revêtement sur la colle au-delà du temps de travail dont on trouvera l'indication sur les fûts.

En fonction de la vitesse de mise en œuvre, on peut donc en définir la surface à encoller équivalente au temps de travail (cette surface doit englober le temps de réalisation de toutes les coupes).

L'encollage du support démarre contre une ligne sur une longueur la plus grande possible. Dans le cas de grandes surfaces, on procédera par tronçon.

Le poseur prendra soin de bien mélanger la colle dans le fût avant de l'appliquer.

■ 3. Affichage

On rabat en premier lieu le lé entier situé côté plinthe en le déroulant à partir de la ligne précédemment tracée vers la plinthe en bout.

On effectue, au fur et à mesure du déroulement, un marouflage à la cale en liège en démarrant de l'axe du lé vers l'extérieur, afin d'en chasser l'air et d'assurer le transfert de colle en écrasant les sillons.

On procède de la même manière, lé après lé, en prenant soin d'aligner en bord à bord la bordure du lé déroulé sur le bord du lé précédemment posé.

Une fois cette première moitié rabattue, on arase les bordures de lés en plinthe.

Le cylindrage est alors réalisé pour assurer le transfert de colle au dos du revêtement.

4. Traitements des joints

Les joints peuvent être réalisés par soudure à froid ou à chaud (selon les spécificités du local) pour le PVC et à chaud pour le linoléum. Les soudures seront mises en œuvre 1 ou 2 jours au moins après la pose.

Dans le premier cas, utiliser un produit spécifique de traitement à froid à l'aide d'un embout permettant l'injection dans toute l'épaisseur du revêtement jusqu'à sa légère remontée en surface protégée par une bande adhésive papier adaptée. Puis laisser sécher sans intervenir quelques heures à l'abri des poussières avant de retirer la bande d'adhésif. Pour d'autres locaux classés E2 et E3, une soudure à chaud sera réalisée en effectuant d'abord un chanfrein à la rainureuse électrique, terminé en bout de lé à la gouge à main.

Nettoyer le joint.

La soudure se fait par un cordon d'apport vinylique d'environ 4 mm de diamètre, à l'aide d'un appareil à souder entre 350 et 450° C, selon l'épaisseur et la nature du revêtement.

Le démarrage a lieu en bordure de plinthe, l'arrêt à une cinquantaine de centimètres avant la plinthe opposée parce que difficilement réalisable.



L'arasement au quart de lune, ou au couteau Mozart, en deux fois, tout d'abord une première fois, immédiatement après la soudure avec la cale d'épaisseur pour terminer par un deuxième passage, sans la cale, après une dizaine de minutes. Entre-temps, on aura eu le temps de reprendre la soudure par l'autre bout et d'y effectuer le premier arasage. À noter qu'une soudure à chaud bien réalisée ne doit pas pouvoir être retirée sans être arrachée du revêtement.

5. Mise en service

La mise en service intervient pour le trafic pédestre au moins 48h après la pose et pour l'agencement du mobilier, au moins 72h après la pose.

